



🕒 21 février 2020, 17:00 (CET)

Doctrine salue la « stratégie européenne pour les données » de la Commission européenne et s'investit dans la TaskForce IA lancée par France Digitale

La Commission européenne a publié le 19 février 2020 une communication relative à la « stratégie européenne sur les données », qui rappelle l'importance de l'ouverture et de la réutilisation des données pour favoriser l'innovation et la création de nouveaux services pour les citoyens de l'UE.

Nous partageons pleinement la position de la Commission selon laquelle il est essentiel que la législation de l'UE et des États membres, la jurisprudence et les informations sur les services de justice en ligne soient accessibles sans interruption et facilement réutilisables pour soutenir l'application effective du droit de l'Union, et pour permettre des applications innovantes dans le domaine des technologies au service du droit (legal tech) à l'appui des praticiens (juges, fonctionnaires, juristes d'entreprises et avocats en cabinets privés).

Doctrine s'engage pour soutenir la création de cet espace commun de la donnée au sein de l'Union européenne, dans le respect des règles de protection des données personnelles. Sous l'égide de France Digitale et avec la participation des startups de l'IA, Doctrine a rejoint une Task Force, un groupe de travail qui aura pour mission de faire émerger une position commune sur l'éthique de l'IA et l'accès aux données. Les membres fondateurs, tels que Braincub, Lexbase, Talensoft, Doctrine partagent une seule et même ambition : faire émerger les champions européens de l'IA.

Pour plus d'information sur la stratégie européenne pour les données de la Commission européenne, cliquez [ici](#). Le communiqué de presse de France Digitale est [ici](#).

À PROPOS DE DOCTRINE

Doctrine, 1ère plateforme d'information juridique, centralise toute l'information juridique disponible pour la rendre accessible et pertinente pour les professionnels du droit (avocat, juriste, magistrat). Plus de 3500 professionnels du droit utilisent Doctrine au quotidien pour bâtir des stratégies gagnantes, sécuriser leurs positions et minimiser l'aléa juridique pour leurs clients.

Acteur de la legaltech française, Doctrine a levé 12 millions d'euros depuis sa création en 2016, emploie 80 personnes et prévoit de développer ses activités à l'international afin d'oeuvrer encore davantage à la modernisation et la transparence de la justice, socle de la démocratie.

www.doctrine.fr/avis

 pr.co



Doctrine